



Santé et Jardins

Diplôme **DU**

Domaine d'étude **Sciences, Technologies, Santé**

Mention **Santé et Jardins**

Réintroduire les espaces végétalisés dans les lieux de soin est aujourd'hui une démarche de santé publique reconnue au niveau international.

Inspirés des effets documentés du végétal sur la santé, conçus et aménagés selon des critères fondés sur les preuves, les jardins thérapeutiques régulent le niveau de stress et le niveau d'attention. Ils développent les capacités cognitives et la relation sociale. Ils prennent soin des soignés aussi bien que des soignants. Véritables lieux de ressourcement, ils sont un levier de promotion de la santé au travail. Ils représentent une clé du management dans le champ du sanitaire et du médico-social au service de la performance du soin. Ils contribuent à la structuration de nouveaux parcours de soin.

On peut aussi noter que les politiques publiques prennent le tournant de l'écologie et s'inscrivent dans une démarche environnementale globale à l'échelle nationale. Elles invitent les établissements de santé à être acteurs dans ce domaine.

Ce diplôme universitaire est porté par le Jardin des Mélisses, l'association DanaeCare qui coordonne le Réseau Loire des Jardins de Santé - Délégation locale (42) de la Fédération Française Jardins, Nature et Santé (FFJNS) et l'association Poisson Mécanique et en partenariat avec le Centre Référent de Réhabilitation Psychosociale (piloté par le Groupement de Coopération Social et Médico-Social Rehacoor42)



Objectifs

- > Contribuer au développement des jardins thérapeutiques dans les établissements sanitaires et médico-sociaux,
- > Sensibiliser à l'hortithérapie, à la zoothérapie comme interventions non médicamenteuses complémentaires,

- > Développer des jardins de santé et des jardins thérapeutiques dans la communauté.

Pour qui ?



Public visé

- > Professionnels et étudiants de la santé et du social (médecins, internes en médecine, éducateurs spécialisés, pairs aidants professionnels, infirmiers, psychologues, ergothérapeutes, assistantes sociales, cadres de santé,...).
- > Directions d'établissements de santé ou d'établissements médico-sociaux.
- > Techniciens qualifiés amenés à s'investir dans le champ de la santé et de la biodiversité.
- > Autres catégories socio-professionnelles sous réserve de l'accord du comité pédagogique.

Pré-requis

Obligatoires :

- > Bac+ 3
- > Professionnels de niveau 6 (sauf dérogation du comité pédagogique)

Conditions d'admission

Admission sur dossier de candidature :

- > Lettre de motivation
- > Curriculum Vitae
- > Copie du Diplôme d'état

par mail **avant le 10 juin** : fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr

Au-delà de cette date, votre candidature sera étudiée par le comité pédagogique mais sera placée sur une liste d'attente. **Vous serez contacté(e) en cas de désistement.**

Pour les médecins étrangers francophones souhaitant candidater, une équivalence d'exercice français et le visa couvrant **l'intégralité de la durée de la formation** doivent être obtenus avant candidature.

Programme

Module 1 : Du jardin de santé au territoire : une approche transversale au service du soin et de l'environnement.

Module 2 : Gérer un projet de jardin de santé.

Module 3 : Prendre soin par la relation à la nature : bien vivre et bien vieillir dans les meilleures conditions sociales et environnementales.

Module 4 : Prendre soin par la relation à la nature : jardins thérapeutiques, hortithérapie et écothérapies : l'expérience d'un jardin de soin en santé mentale.

Module 5 : Partage d'expériences : "les jardins du réseau" Projets de mémoire des étudiants.

Module 6 : Prendre soin par la relation à la nature : pour un impact durable sur les métiers et les organisations.

Module 7 : Présentation orale argumentée des travaux de mémoire des étudiants. Présence de l'ensemble de l'équipe du jury d'examen

Méthode pédagogique

98 heures d'enseignement

Alternance de cours théoriques et de travaux pratiques

Equipe pédagogique

- > Christelle Forestier Jouve, jardinière soignante
- > Audrey Rossi, IDE
- > Laure Teyssier, IDE
- > Cécile Roumilly IPA
- > Mélanie Celle, IDE
- > Titouan Delage , urbiculteur
- > Letizia Castellazzi, Psychiatre
- > Romain Pommier, Psychiatre
- > Julia Gudefin, Docteur en droit de l'environnement et co-directrice de l'association Danaecare
- > Blandine Jankowski, Cadre de Santé
- > André Simmonet , photo reporter et co-directeur de l'association Danaecare

Calendrier

- > Module 1 : février
- > Module 2 : mars
- > Module 3 : avril
- > Module 4 : mai
- > Module 5 : juin
- > Module 6 : septembre
- > Module 7 : octobre

**Sous réserve de modification*

Le calendrier définitif vous sera communiqué lors de la validation de votre inscription.

Validation

> Mémoire

- > Portant sur la mise en place d'un projet de thérapies par la relation à la nature (jardin de soin, jardin de santé, hortithérapie, écothérapie)
 - > Revue de littérature sur un sujet précis du domaine pouvant aboutir à une publication faisant avancer la cause
 - > Projet/programme/action de formation
 - > Projet/programme innovant dans le domaine : entre 20 et 50 pages avec la biblio et annexes
- > **Présentation orale** à l'ensemble des participants de la session : question/débat (Jury final du groupe pédagogique)

(En cas d'échec, possibilité de s'inscrire en année mémoire l'année d'après)

Coût de l'inscription

€

Détail coût d'inscription

FORMATION CONTINUE :

Prise en charge individuelle : 2350 €*

Prise en charge par un tiers : 1950 €*

FORMATION INITIALE :

Inscription principale (déjà inscrit dans une université) : 1000 €*

**L'université n'est pas assujettie à la TVA*

Nos formations ne sont pas éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF)

Contact

Contact(s) scolarité

Véronique PATOUILLARD
fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr
04 77 42 14 78 ou 00